

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS
LE 17 JANVIER 2018

Présidence :	J. Hamels, membre du c.é, à l'é.s.p. De La Salle
Conseillère scolaire membre du Comité :	M. Godbout (absence motivée)
Secrétaire de la réunion :	A.H. Aïdouni
Représentant des directions d'écoles secondaires :	I. Osman (<i>Maurice-Lapointe</i>)
Représentant des directions d'écoles élémentaires :	R. Iddir (<i>Charlotte-Lemieux</i>)
Représentants des parents :	D. Carisse (<i>Des Sentiers</i>) D. Ghennai (<i>Charlotte-Lemieux</i>) I. Hassan (<i>De La Salle</i>) I. Arnedo (<i>Marie-Curie</i>) (absence) J.M. Baqué (<i>L'Odyssée</i>) L. Morin (<i>Carrefour Jeunesse</i>) (audioconférence) N.S. Barry (<i>Omer-Deslauriers</i>) S. Benssoussen (<i>Terre des Jeunes</i>) (audioconférence) S. Lee (<i>Omer-Deslauriers</i>) V. Behrens-Nicholls (<i>Omer-Deslauriers</i>) (absence) C. Civalieri (<i>Julie Payette</i>) E. Sauvé (<i>De la Rivière Castor</i>) (audioconférence) F. Chalifoux (<i>Cité Jeunesse</i>) (audioconférence) C. Perrin (<i>De La Salle et PPE</i>)
Secrétaire de séance :	A. Colombet

1. Ouverture de la séance

1.1. Appel nominal

Quatre membres participent en audioconférence. M. Godbout est remplacée par la conseillère scolaire, L. Collard. Deux membres du conseil d'école des é.s.p Gisèle-Lalonde et De La Salle participent à la réunion, en tant qu'invités.

1.2. Mots de bienvenue

J. Hamels, président du CCP, souhaite une bonne année 2018 aux participants et aux différentes personnes invitées pour cette rencontre.

L. Collard, vice-présidente du CEPEO, est très heureuse de participer au CPP ce soir. Elle remplace M. Godbout qui s'excuse de ne pouvoir être présente.

PV_CPP_le 17 janvier 2018

1 de 5

A.H. Aidouni informe les membres que désormais la documentation sera désormais envoyée le vendredi précédent la rencontre, par S. Houde, afin d'enligner le processus du CPP avec les pratiques du CEPEO. Il souligne également que les conseillers scolaires seront informés des décisions et orientations du Comité, après chaque rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

S. Lee, appuyé par C. Perrin, propose :

QUE soit adopté l'ordre du jour du 17 janvier 2018.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal

3.1. Procès-verbal du 1^{er} novembre 2017

I. Hassan, appuyé par J.M Paqué, propose :

QUE soit adopté le procès-verbal du 1^{er} novembre 2017.

Adopté

4. Audition et réception des présentations

4.1. Congrès provincial sur le climat scolaire positif (mars 2019)

A.H Aidouni, présente le Congrès provincial sur le climat scolaire positif, qui se déroulera en mars 2019. Organisé conjointement avec les deux conseils scolaires catholiques de la région (CECCE et CESCO), cet événement vise à fournir l'information et la formation nécessaire pour un environnement scolaire positif, tolérant, inclusif, sécuritaire et bienveillant. Pour cette quatrième édition, une conférence du Dr Sabongi, psychologue et conférencier, ainsi que plusieurs ateliers, sont notamment prévus.

En 2017, plusieurs personnes ont participé à cette conférence et ont particulièrement apprécié, la présentation offerte en soirée, de certains experts. Cela a permis également un réel échange de pratiques gagnantes entre les trois conseils scolaires. Dans le but d'organiser ce congrès, A.H Aidouni sollicite l'avis des membres, concernant une aide financière de 2 000 \$.

D. Carisse, appuyé par I. Hassan propose :

QUE soit accordée une aide financière de 2 000 \$ pour l'organisation du Congrès provincial sur le climat scolaire positif qui aura lieu en mars 2019.

Adopté

4.2. 20^e anniversaire du CEPEO

V. Hébert, du Service des communications rappelle aux membres que les conseils francophones fêtent leur 20^e anniversaire en 2018. Pour l'occasion, le CEPEO organise plusieurs activités tout au long de l'année. Sont présentées ici quelques exemples d'activités prévues :

- la diffusion de vidéos pour remercier la communauté
- le déploiement d'une ligne de temps avec les événements marquants
- des parutions dédiées dans la presse
- une exposition au muséoparc de Vanier, conjointement avec les conseils catholiques
- l'écriture d'une chanson par les élèves
- la participation des élèves de tout âge au Concours des 20
- la création d'une "capsule du temps" (une par école)
- le projet "La rivière nous unit"

Le lancement officiel de ces activités est prévu le 22 janvier 2018. Un site Internet est créé pour le personnel et les élèves, avec toutes les informations sur les activités du 20^e.

Les membres du Comité souhaitent recevoir la ligne du temps ainsi que le détail des différents événements.

4.3. Politique d'aménagement linguistique et culturel

M. Morin, directeur en charge des projets spéciaux et systémiques, présente la politique d'aménagement linguistique et culturel.

En introduction, il rappelle le double mandat de l'école de langue française : " Outre qu'elle doive assurer la réussite scolaire, personnelle et professionnelle de ses élèves, elle est chargée de transmettre et de promouvoir la langue française ainsi que la culture qui caractérise la communauté francophone de l'Ontario." Nos écoles sont des espaces francophones où la socialisation doit favoriser l'appropriation des éléments culturels de la diversité des francophonies que constitue aujourd'hui l'Ontario. Pour mener à bien ce double mandat, le CEPEO s'appuie, sur une équipe de 7 animateurs culturels et de 3 agents de développement communautaire, mais également sur l'ensemble de son personnel.

Selon la nouvelle politique de l'aménagement linguistique et culturel de l'Ontario de février 2018, l'action culturelle comprend cinq composantes, toutes interdépendantes : l'aménagement culturel, l'appropriation culturelle, les apprentissages culturels, l'affirmation culturelle et l'animation culturelle. En fait, les programmes-cadres, les activités d'apprentissage, l'approche culturelle de l'enseignement et les programmes d'animation culturelle sont des segments indispensables à l'action culturelle.

Comme le CEPEO veut demeurer chef de file dans ses actions en intégrant dans sa planification pédagogique la vision renouvelée du MEO en matière

d'aménagement linguistique et culturel, il a été lancé, dès septembre 2017, une planification stratégique sur l'animation culturelle.

Deux objectifs ressortent déjà :

- Assurer la sécurité linguistique dans un contexte minoritaire : développer un climat de confiance pour encourager l'élève à utiliser le français.
- Favoriser la sécurité culturelle sur un plan pluraliste et transculturel : dans un contexte de francophonie renouvelée, assurer le respect des différentes cultures et références.

4.4. Présentation des élèves conseillères et du Sénat des élèves

G. Lepage, élève conseillère, présente le rôle du Sénat des élèves.

Composé d'élèves de la 9^e à la 12^e année, et présidé par les deux élèves conseillères, le Sénat des élèves se réunit six fois par année scolaire. Le bien-être et le développement de l'élève est toujours au centre des échanges. En plus de ces rencontres, les sénateurs ont la possibilité de participer à différentes rencontres, par exemple, camp de leadership annuel, participation aux congrès de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française) ou de la FNCSF (Fédération nationale des conseils scolaires francophones).

Parmi les sénateurs, deux élèves conseillers sont élus et participent aux réunions du Conseil. Bien que les élèves conseillers n'aient pas le droit de vote, il existe la possibilité de demander un vote inscrit. Ils ont ainsi l'opportunité de faire entendre la voix des élèves.

4.5. Stratégie du MEO - Accès équitable aux études postsecondaires

P. Bastien et J.A. Perry du Service éducatif - volet pédagogique, présentent la stratégie du Ministère pour favoriser l'accès aux études postsecondaires.

Le CEPEO a été retenu pour un projet pilote d'accompagnement de 100 élèves dans 6 écoles. L'objectif est de mieux comprendre l'intérêt pour les études postsecondaires et d'éliminer les obstacles (faibles résultats scolaires, mauvaises méthodologie de travail, ressources financières).

Ce projet permettra par exemple, de proposer davantage de visites de milieu de travail ou d'institutions d'études postsecondaires, de travailler les méthodologies de travail ou d'informer des possibilités de financement. De plus, il est rappelé que le système d'aide aux étudiants a été profondément révisé. Toutes les informations sont disponibles sur le site [RAFEQ](#).

4.6. Comité directeur du renouvellement

T. Kingberry, membre du c.é. de l'é.s.p. De La Salle, présente les dernières nouvelles du comité directeur du renouvellement.

Rappelons qu'en septembre 2017, le Ministère annonce des changements significatifs dans le domaine de l'éducation sur les 3 à 5 prochaines années, dont le curriculum et les outils d'évaluation, une nouvelle approche de la 9^e année et des changements dans la communication des résultats. Face à l'impact des changements proposés, un comité directeur du renouvellement, est créé en septembre. Le mandat précis de ce comité est décrit sur ce [site partagé](#).

Parmi ses premières recommandations, le comité a demandé de reporter tout changement concernant l'évaluation et le bulletin.

Les membres intéressés à participer à l'une de ces rencontres, sont invités à communiquer avec J. Hamels.

4.7. Parents partenaires en éducation

C. Perrin présente les dernières nouvelles de l'organisation Parents partenaires en éducation (PPE) dont le mandat est de donner la voix aux parents francophones. Sur le [site internet](#), il est possible de retrouver toutes les actualités et des ressources utiles.

À noter que le congrès et l'assemblée générale sont prévus les 1-2-3 juin prochains à Toronto. Les informations seront disponibles prochainement.

5. Tour de table

V. Behrens-Nicholls, du c.é. de l'é.s.p Omer-Deslauriers, a formulé la question suivante : quelles actions sont mises en place par le CEPEO pour assurer le respect du Guide alimentaire canadien ?

6. Levée de la séance

J. Hamels, appuyé par N.S. Barry, propose :

QUE soit levée la réunion du CPP à 20 h 45.

Adopté